



Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

Lettre info du SE-Unsa 91

Merci aux directeurs de bien vouloir faire suivre à leurs adjoints

Mardi 12 Janvier 2016



Permut : info de dernière minute

Les services de la DIPER (du mouvement) ont informé sur I-PRO les collègues, qui ont participé aux permutations et qui n'auraient pas renvoyé l'accusé de réception avec les pièces justificatives, qu'ils ont jusqu'à demain le **13 janvier 2016 17h** pour le faire. Soit en se déplaçant à la DSDEN, soit par courriel.

Formation continue

Les écoles ont reçu par mél, de leur IEN, la circulaire du congé de formation et ses annexes pour la rentrée 2016.

La date butoir de dépôt des dossiers en circonscription pour les candidats est le 15 février 2016.

La circulaire sera en ligne prochainement sur le site internet DSDEN91.

Simplification des tâches du directeur

Simplification des tâches du directeur : il faut avancer !

À la rentrée 2015, le protocole académique de simplification des tâches du directeur devait être acté. Aujourd'hui nous en sommes au point mort !

Le SE-Unsa a écrit début décembre à la Ministre pour dénoncer l'absence de protocole de simplification. Conséquence : le Ministère a exigé des Recteurs qu'ils fassent remonter leur protocole académique de simplification avant le 6 janvier 2016...

Affaire à suivre et à ne pas lâcher !

Au niveau de l'Essonne :

- Un groupe de travail s'est tenu l'année dernière dans lesquels le SE-Unsa a pris une part active. Depuis, plus de nouvelles du protocole académique,

- le SE-Unsa 91 demande d'ores et déjà au Dasen que le futur protocole académique soit adapté au fonctionnement local.

Pas question pour le SE-Unsa de se contenter d'un document de consensus académique qui ne prendra forcément pas en compte les particularités de notre département.

Pourquoi votre salaire baisse encore ?

Pourquoi votre salaire baisse encore ?

En janvier, une nouvelle grille de rémunération s'applique. La cotisation retraite passe de 9,54% à 9,94%. Ce sera ainsi jusqu'en 2020.

En février 2016, des discussions seront engagées avec le ministère de la fonction publique pour mettre en place l'accord PPCR ... et envisager enfin le dégel du point d'indice.

En savoir plus

Liens utiles

>> Pour lire les circulaires de l'IA

Je clique : adhésion



- déduction fiscale de 66 % !
- 2 numéros de téléphone dédiés aux adhérents.
- Un suivi personnalisé.
- Prendre le pouvoir sur notre métier grâce à un syndicat utile.

Il n'y a pas de syndicat sans adhérent !

Suivre l'actu sur la toile

- « L'Enseignant » national : les derniers numéros [cliquer ici](#)
- « La Lettre de l'Enseignant nationale est en ligne sur le site national [cliquer ici](#)

Notre site départemental : <http://sections.se-unsa.org/91>

Notre site académique : <http://sections.se-unsa.org/versailles/>

Site national : <http://www.se-unsa.org/>

**Syndicat des Enseignants-UNSA 91,
12 place des Terrasses de l'Agora**

91034 EVRY CEDEX
Tel: 01.60 79 10.05
91@se-unsas.org -

Pour vous inscrire/ou vous désinscrire à la lettre en ligne du SE-UNSA 91, ou si vous avez changé d'adresse, cliquez [ici](#) en précisant vos nom et prénom